



Rétroviseurs sur scooter 49 cm3

Par **cagot**, le **01/04/2011** à **18:06**

Bonjour,
Est ce que 2 rétro sont obligatoires

Par **quittance**, le **01/04/2011** à **18:28**

Bonjour

Non, un rétroviseur côté gauche suffit,

Article R316-6 du CR:

*Tout véhicule à moteur, à l'exception des véhicules et appareils agricoles n'ayant pas de cabine fermée, doit être muni d'un ou de plusieurs miroirs rétroviseurs de dimensions suffisantes, disposés de façon à permettre au conducteur de surveiller de son siège la route vers l'arrière du véhicule quel que soit le chargement normal de celui-ci et dont le champ de visibilité ne comporte pas d'angle mort notable susceptible de masquer un véhicule s'appêtant à dépasser.

Cordialement